

Inari Yoga
association loi 1901
siren 84107891800015
24 montée du Pin
13016 Marseille
07.82.62.84.72

Contrat d'engagement

Contrat d'engagement

La grande communauté de Yoga Inari ne pourrait être si vivante aujourd'hui sans l'engagement de toutes les personnes qui participent à son rayonnement de façon quotidienne ou ponctuelle. Professeurs, thérapeutes, musiciens, bénévoles... Tous sont portés par un même objectif : permettre à chaque être humain qui foule le sol de Yoga Inari d'y vivre une expérience unique, d'y pratiquer un travail corporel poussé et conscient, de rencontrer de nouvelles personnes et d'apprendre de nouvelles choses et avec la belle Nature.

Pour continuer à vous offrir des événements et des séjours de qualité, InariYoga a également besoin de VOTRE engagement.

Adhésion

Une adhésion à l'association InariYoga est demandé. Elle est valable un an et est à prix libre.

Arrivée – départ- horaires

Je m'engage à respecter les heures d'arrivée et de départ. Ainsi que tous les horaires de cours. Je comprends que je dois être à l'heure pour le bon fonctionnement du groupe. Si je suis en retard, je ne peux pas assister à l'atelier.

Repas

Les repas sont pris en charge par InariYoga et sont à prix libre. Les repas sont végétariens, équilibré et bio et à prix libre.

Sur certains stages les repas sont à la charge des stagiaires. Vérifier dans la description de chaque événement.

Si j'ai des allergies alimentaires, je les stipule au préalable.

Organisation interne

Chaque jour, je fais ma vaisselle, aide au ménage collectif des pièces communes, et tiens mes affaires rangées. Je sais que je vais vivre en communauté et je fais donc attention à prendre soin de mes affaires et de celles des autres.

Affaires personnelles

Je suis responsable de mes affaires personnelles, InariYoga n'est en aucun cas responsable des affaires personnelles des participants.

Un environnement sans fumée, sans alcool et sans drogues

L'alcool et le tabac ne sont pas admis dans et autour de la maison pour la durée du stage. Par respect pour le reste du groupe, les fumeurs sont invités à aller fumer en retrait. Merci de veiller de vous munir de cendriers portatifs ou de pots en verre refermables afin d'éviter tout risque d'incendie.

Nous vous demandons aussi pendant les cours de Yoga et la nuit de mettre votre téléphone en mode avion pour le respect de chacun.

200H YOGA

Afin de valider mon certificat de 200h, il me faut être présent 200h. C'est pour cela qu'aucune absence n'est admise aux ateliers.

Je serai amené à devoir présenter au reste du groupe un cours de yoga, une méditation, des réajustements.

Il n'y a pas d'évaluation proprement dite mais vous serez amené à présenter plusieurs ateliers en binôme et en solo.

Certification

InariYoga n'est relié à aucune école en Inde, aucun guru ni maître. L'entraînement de professeur de Yoga de 200h est relié à aucune fédération ou groupe de Yoga. InariYoga n'est pas relié à YogaAlliance et aucun frais d'adhésion à une fédération ne sera demandé.

A la suite des 200H, et selon le niveau, la présence et la réussite de chacun vous aurez acquis les connaissances nécessaires pour partager la pratique du Yoga.

Aucun diplôme de Yoga n'est reconnu en France, y compris ceux certifiés Yoga alliance. Cela ne vous empêche pas de donner des cours de Yoga par la suite. Vous devrez par contre inscrire votre activité pour des questions de fiscalité.

Annulations

Ayant pris connaissance des conditions du contrat et m'engageant à les respecter.

En cas d'annulation 2 mois avant le début du séjour, InariYoga ne rembourse pas l'acompte versé sur les cours. InariYoga s'assure ainsi qu'en cas d'annulation de dernière minute, la tenue du séjour a lieu tout de même.

- En cas d'annulation 15 jours avant le début du stage: Le stage est dû en intégralité ainsi que 30 % du prix du logement en gîte.
- En cas d'annulation durant le stage: aucun remboursement ne sera effectué pour des départs anticipés. Les personnes partant de manière anticipée prennent l'entière responsabilité de leur départ.

Paielements

La somme entière du stage est à régler à votre arrivée sur place le premier jour du stage.

Le prix du gîte est à régler au gîte.

Le prix des cours est à régler à InariYoga.

Si vous venez pour un cours avec un intervenant extérieur, le prix du cours est à régler directement au professeur.

Etat de santé

Vous certifiez être en bonne santé physique et morale:

- Ne pas être sous l'influence de médicament ou toute autre drogue.
- Ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique.

Transport

InariYoga en aucun cas est responsable de votre transport.

Logement

InariYoga ne s'occupe pas de votre logement. Vous devez voir directement avec le gîte pour le logement dans certains cas ou avec Roxane Olivier qui s'occupe du logement.

InariYoga n'est en aucun cas responsable de votre logement, mais le gîte. Vous pourrez voir directement avec lui pour toute requête.

Vous vous engagez:

Être couvert(e) par votre assurance responsabilité civile ou autre pour l'activité de Yoga.

- A ne jamais tenir pour responsable l'association et l'enseignante si vous deviez rencontrer un incident physique.
- Vous êtes responsable de vous et de vos biens.
- Tout manquement de respect vis-à-vis du lieu, des personnes ou des consignes, autorise l'enseignante au renvoi de la personne sans remboursement du stage. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon volontaire.

M
En qualité de représentant de ...
(Mention manuscrite Lu et approuvé)

M Calvez Chloé
En qualité de représentant de présidente
Lu et approuvé

